



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

Séance du 13 juin 2019

En exercice : 77

Présents : 58

Votants : 67 (dont 9 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

N° 59

M. Frédéric AGUILERA (à partir de la délibération n°5 et pour la délibération n°3),  
Président.

**OBJET :**

**ASSAINISSEMENT  
RAPPORT  
ANNUEL SUR  
LE PRIX ET  
LA QUALITE DU  
SERVICE PUBLIC DE  
L'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF**

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA (de la délibération n°1 à la n°35 et à partir de la délibération n°40) – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - C. BENOIT (de la délibération n°1 à la n°49 et à partir de la délibération n°52) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES (de la délibération n°1 à la n°32 et à partir de la délibération n°35) – I. DELUNEL, Vice-Présidents.

**EXERCICE 2018**

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE (jusqu'à la délibération n°32) – J.P. BLANC (de la délibération n°1 à la n°45 et à partir de la délibération n°48) - C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la n°8 et à partir de la délibération n°14) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P. SEMET (de la délibération n°1 à la n°45 et à partir de la délibération n°49) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la n°31 et à partir de la délibération n°33) – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – M. CHARASSE – E. GOULFERT - M. GUYOT – J. BLETTYER - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – C. MALHURET (jusqu'à la délibération n°54) – E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°6) – YJ. BIGNON - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL (jusqu'à la délibération n°44) - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - M.J. CONTE – C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-  
Préfecture le :

21 JUIN 2019

Publiée ou notifiée le :

21 JUIN 2019

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. F. SENNEPIN à F. DUBESSAY - J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à B. BAYLAUCQ - JD. BARRAUD à JM. LAZZERINI – C. DUMONT à M. CHARASSE – B. KAJDAN à JL. GUITARD - G. MAQUIN à M. GRELET – MC. STEYER à JJ. MARMOL - JP. SALAT à C. BENOIT - C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : MM. J. TERRACOL par G. DEPALLE, Vice-Président.

Mme A. CHAPUIS par MA. LAPRUGNE, Conseillère Communautaire.

Absents excusés : P. MONTAGNER - R. MAZAL, Vice-Président.

M. F. MINARD - C. CATARD – F. BOFFETY - W. PASZKUDZKI, Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** les Statuts de la Communauté d'Agglomération,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, particulièrement ses articles, L. 1411-13, L.1411-14, L.1413-1, L.2224-5 et D.2224-1 à -5,

**Vu** le décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,

**Vu** l'arrêté modifié du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement,

**Vu** l'examen par la Commission Environnement du 13 mai 2019,

**Considérant** l'obligation réglementaire de présenter au Conseil Communautaire un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif après clôture de l'exercice concerné,

**Considérant** la présentation de ce rapport faite à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 14 mai 2019,

**Présente** le rapport correspondant, pour l'exercice 2018, ainsi que sa synthèse,

**Précise** que ce document devra ensuite être présenté pour information avant le 31 décembre 2019 à chacun des Conseils Municipaux des communes membres de Vichy Communauté,

Après examen et délibéré, le Conseil Communautaire :

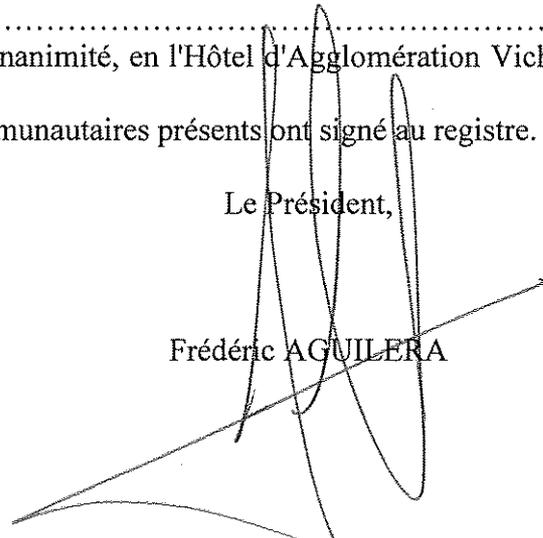
- prend acte du contenu de ce rapport qui sera mis à disposition du public dans les 15 jours suivant la présente séance,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 13 juin 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



# Service de l'assainissement collectif

## Exercice 2018

### Tableau comparatif des indicateurs

#### et positionnement par rapport aux autres services au 24/04/19

Nom de la collectivité : VICHY COMMUNAUTE

Type de collectivité : Communauté d'agglomération

Nom du service : assainissement collectif

Missions du service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mode de gestion du service :

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Existence d'une CCSP :  Oui  Non

Code indicateur	Indicateurs descriptifs et de performance	Exercice 2017		Exercice 2018		
		Valeur du service	Moyenne dans la classe /50 000 - 100 000/ habitants	Moyenne nationale	Moyenne dans la classe /50 000 - 100 000/ habitants	Moyenne nationale
D201.0	Nombre d'habitants desservis	63 296	6 205 179 (87)	44 567 248 (5756 - 37%)	67 104	304 858 (259 - 2%)
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	13	(sans objet)	(sans objet)	13	(sans objet)
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	2 149,5	106 352,2 (75)	775 558 (4931 - 37%)	2 498,4	6 276,8 (221 - 2%)
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1	1,76	2,06 (86)	2 (5688 - 37%)	1,73	1,83 (258 - 2%)
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	89,35	91,49 (64)	94,23 (4794 - 31%)	94,58	95,32 (258 - 2%)
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	28	57 (82)	54 (5540 - 35%)	27	64 (253 - 2%)
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	90 (65)	99 (4078 - 26%)	100	97 (193 - 1%)
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	95 (62)	99 (4027 - 30%)	100	96 (182 - 1%)
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	100	91 (61)	97 (3996 - 30%)	99	94 (185 - 1%)
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100	99,8 (75)	98,2 (3464 - 26%)	100	97,7 (107 - 1%)
P207.0	Montant des actions de solidarité	0,013	0,0059 (80)	0,0036 (5274 - 34%)	0,0207	0,0107 (261 - 2%)
P251.1	Débordements d'effluents chez les usagers	0,679	0,066 (80)	0,042 (867 - 56%)	1,58	1,25 (8 - 1%)
P252.2	Points de curage fréquent du réseau	1,6	6,2 (78)	1,2 (917 - 57%)	0,8	3,8 (8 - 1%)
P253.2	Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,13	0,37 (78)	0,22 (1093 - 52%)	0,09	0,24 (124 - 6%)
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	92,4	96,3 (62)	99,3 (563 - 46%)	95,7	93,1 (6 - 0%)
P255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	50	115 (47)	109 (633 - 30%)	50	56 (45 - 3%)
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	5,8	7 (57)	4,6 (503 - 30%)	5	6,8 (9 - 1%)
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	3,2	2,8 (48)	1,75 (3741 - 24%)	1,56	2,26 (224 - 2%)
P258.1	Taux de réclamations	0	2,08 (76)	1,83 (956 - 62%)	0,33	0,91 (7 - 0%)

Valeur du service :

Il s'agit de la valeur de l'indicateur pour votre service et pour l'exercice. Cette valeur est vide :

- si l'indicateur n'est pas pertinent au regard des missions de votre service, si vous ne l'avez pas encore saisi sur le site Services, si la définition de l'indicateur a été modifiée entre les deux années.

Moyenne dans la classe :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé dans la classe de population dans laquelle se trouve votre service (déterminée à partir de votre indicateur Estimation du nombre d'habitants desservis pour l'année 2018). Entre parenthèses figure le nombre de valeurs de la classe ayant participé au calcul de cette moyenne.

Les valeurs moyennes dans la classe ne sont pas affichées si l'indicateur descriptif Estimation du nombre d'habitants desservis de votre service n'est pas renseigné pour l'année 2018, car la classe ne peut pas être déterminée.

Moyenne nationale :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé au plan national. Entre parenthèses figurent le nombre de valeurs ayant participé au calcul de cette moyenne ainsi que la proportion de services qui y a contribué (nombre de données effectivement utilisées pour le calcul/nombre de données utilisables).

Les valeurs moyennes dans la classe et valeurs moyennes nationales ne sont pas définitives : elles sont représentatives du nombre de données publiées sur le site Services, au moment de la production du présent tableau comparatif

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 59 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 JUIN 2019

Objet de l'acte : - ASSAINISSEMENT - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE  
DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - EXERCICE  
2018

.....

Date de décision: 13/06/2019

Date de réception de l'accusé 21/06/2019

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 13JUI2019\_59

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190613-13JUI2019\_59-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....

Nom du fichier : 59.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20190613-13JUI2019\_59-DE-  
1-1\_1.pdf )